

COMITE HYGIENE, SECURITE et CONDITIONS DE TRAVAIL – Séance du 16 novembre 2021
Relevé de conclusions

Objet	Points soumis à consultation		
	Observations	Votes	Avis exprimé

Une minute de silence est observée en la mémoire de M. Hamidou Sebbah, IGE à l'IUT du Limousin – Site d'Egletons, décédé le 12 octobre 2021, élu FO des représentants du personnel au sein de l'instance.

Points soumis à consultation			
Approbation du procès-verbal	- Procès-verbal de la séance du 6 juillet 2021	Report du vote qui s'effectuera par voie électronique via la secrétaire du CHSCT avant les congés de fin d'année.	
Présentation des DUERP 2019 et 2020	L'employeur a pour obligation de transcrire et de mettre à jour les résultats de l'évaluation des risques professionnels dans un document unique qui se traduit par le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels). Le document présenté est un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'établissement, pour les années 2019 et 2020.	<u>Pour</u> : 3 SNPTES, 3 UNSA, 2 FSU, 0 FO <u>Contre</u> : 0 <u>Abstention</u> : 0	Vote à l'unanimité des voix exprimées
Plan de prévention : présentation méthodologique et programme 2021 à 2022	Les premiers axes de prévention définis à l'issue de l'évaluation des risques professionnels (cf. supra) sont identifiés. La démarche d'évaluation des risques professionnels sera examinée et consolidée dans le cadre d'un groupe de travail issu de l'instance et déployée, à l'issue des travaux, auprès des directions et des assistants de prévention des composantes, instituts, pôles et services de l'établissement .	<u>Pour</u> : 3 SNPTES, 3 UNSA, 2 FSU, 0 FO <u>Contre</u> : 0 <u>Abstention</u> : 0	Vote à l'unanimité des voix exprimées

Travailleur isolé : rappel des obligations réglementaires et dispositions particulières	<p>Il n'existe pas à proprement parlé de définition de la notion de « travailleur isolé ». Cependant, l'établissement se doit de mettre en place des mesures adaptées dès lors qu'un personnel de l'établissement réalise seul une tâche, dans un environnement de travail où il ne peut être vu ou entendu directement par d'autres personnes et où la probabilité de visite est faible.</p> <p>Cette définition n'a toutefois aucune valeur absolue et peut en conséquence être remise en cause en fonction des situations professionnelles.</p> <p>Les mesures de prévention doivent donc se baser sur les principes généraux de prévention édictés par le code du travail.</p>	<u>Pour</u> : 3 SNPTEs, 3 UNSA, 2 FSU, 0 FO <u>Contre</u> : 0 <u>Abstention</u> : 0	Vote à l'unanimité des voix exprimées
	Projet de note de service à destination de l'ensemble de la communauté universitaire.	<u>Pour</u> : 3 SNPTEs, 3 UNSA, 2 FSU, 0 FO <u>Contre</u> : 0 <u>Abstention</u> : 0	Vote à l'unanimité des voix exprimées
Radon Campus de Brive	<p>Présentation des résultats du diagnostic réalisé sur le Campus de Brive (IUT, Département STAPS, CUB).</p> <p>Les pouvoirs publics considèrent que la situation ne justifie pas d'action corrective particulière activité volumique < 300 Bq/m3.</p> <p>Un registre « radon » devra être tenu. Un nouveau relevé devra intervenir au plus tard le 01/11/2031 ;</p>		Ce point de l'ordre du jour n'est pas soumis au vote
Visite de locaux : programmation 2022	<p>Sont prévues au titre de l'art. 19 du Règlement intérieur de l'instance, les visites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campus de Tulle (1^{er} trimestre 2022) - Campus d'Egletons (2^{ème} ou 3^{ème} trimestre 2022) 	<u>Pour</u> : 3 SNPTEs, 3 UNSA, 2 FSU, 0 FO <u>Contre</u> : 0 <u>Abstention</u> : 0	Vote à l'unanimité des voix exprimées

Points d'information	
Risques psycho-sociaux : présentation du dispositif de prise en charge des personnels et de la Charte de fonctionnement de la Cellule de Veille RPS	Ce point initialement prévu en « consultation » est finalement présenté en point d'information en raison de la phase de consolidation nécessaire à la finalisation du dispositif.
Pôle Formation et Vie Etudiante (PFVE) : point sur les évolutions organisationnelles	Ce point sera présenté à l'occasion d'une séance spécifique de l'instance.
Surveillance médicale des personnels : point sur le dispositif de recrutement déployé par la Gouvernance	Les démarches engagées par l'établissement n'ont pu, jusqu'à présent, aboutir malgré les efforts consentis notamment en termes de rémunération et la diversité des réseaux de recrutement sollicités. L'UL déploie de nouveaux outils sur des territoires élargis.
Politique bâimentaire : point sur les travaux du bâtiment J (Campus de La Borie)	Présentation reportée à une prochaine séance.

Questions diverses	
Fréquence des séances de l'instance	Ajuster l'ordre du jour à la fréquence des séances du CHSCT